COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2020

Présents: MM. DE LAMARLIERE Maire, MURANO, CORDIER, SOULIER, DONARD, BUTHIOT, VEYSSE, TUPIN, DONARD, Mmes BOUCHET-GELIN, FORNER, HEMAIRIA, JACQUET, LIMBARDET, PROST

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité

Sur proposition du Maire, le conseil municipal accepte l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

demande de subvention 2020 de l'association « Rando Longecourt »

Mme Amélie BOUCHET-GELIN est nommée secrétaire de séance

M. le Maire informe le conseil municipal que le conseil municipal se réunira le 10 juillet pour désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour les élections sénatoriales qui se tiendront le dimanche 27 septembre 2020.

ORDRE DU JOUR

Subvention Rando Longecourt

Après avoir entendu le projet pour lequel l'association RANDO LONGECOURT sollicite une subvention, le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention de 100 € pour l'année 2020.

• PROJET SALLE DES FETES

M. le Maire rappelle qu'il avait été prévu de rénover la toiture de la salle des fêtes.

Les premières réflexions avaient rapidement conduit à ajouter à cette rénovation l'isolation de la toiture et des murs, la rénovation des sanitaires et des vestiaires et une extension pour du stockage.

Le comité consultatif « Travaux / Salle des fêtes » a repris ce projet et l'a complété en proposant une 2^{ème} extension pour des vestiaires et un échéancier de travaux. Il a aussi proposé de retrouver des places de parking en démolissant le préfabriqué.

Aujourd'hui, la rénovation de la toiture devient urgente.

Après débat, le conseil municipal valide le projet de rénovation de la salle des fêtes, soit :

- Une extension d'environ 20 à 25 m2 du côté ancien local pompiers, pour du stockage de matériel de gymnastique
- Une extension de 30 à 40 m2 du côté des actuels sanitaires, pour des nouveaux vestiaires et pour un petit local de stockage.
- Toitures à pans inclinés
- Amélioration de l'espace scénique
- Installation de panneaux photovoltaïques

Il sollicite l'assistance de la MICA et du SICECO pour poursuivre et mener à bien ce projet et confie à la MICA la mission de lancer la procédure de consultation pour un maître d'œuvre.

L'idée d'un étage a aussi été évoqué pour que la Courtoise puisse laisser en permanence ses équipements en place.

DELEGATIONS AU MAIRE

L'article L2122-22 du Code Général des collectivités territoriales prévoit que le Conseil municipal peut déléguer au Maire certaines compétences.

Afin de compléter les compétences déléguées par le conseil municipal lors de la réunion du 8 juin dernier, après exposé et questions, le conseil municipal, après en avoir délibéré, DONNE délégation au maire pour :

- fixer, dans les limites d'un maximum de 100 € les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées;
- En matière de commande publique, de marché public, délégation est donnée au maire dans la limite de 15.000 € HT

COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

La Commission des impôts locaux a un rôle consultatif dans les mises à jour des bases de la fiscalité locale. Elle être représentative des personnes assujetties aux différents impôts Les membres doivent être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes l'exécution des de la commission. pour travaux Nous devons proposer 12 personnes à la Préfecture.

Le Directeur départemental des finances publiques en choisit 6 parmi ces 12.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, propose les personnes suivantes :

ANDRE Claude
BAUDRON Daniel
DEGRAEVE Antoine
MAILLOTTE Claudette
MOULART Pascal
PIZZOLO Paul
QUENTIN Jean-Claude
SUREAU Julien
PROST Christiane
COURTY Michel
PAGAND Jean

• REMPLACEMENT D'UNE ATSEM

Mme Faustine DA MAIA, ATSEM à Longecourt, va devoir prendre un congé de présence parentale à partir du 15 Septembre jusqu'aux vacances de la Toussaint 2020.

Pour maintenir ce service auprès des enfants en maternelle, M. le Maire propose d'embaucher quelqu'un pour remplacer Faustine DA MAIA dès la rentrée scolaire; à compter du 1 Septembre 2020. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour le recrutement temporaire d'un ATSEM à compter du 1^{er} septembre 2020 jusqu'au 16 octobre 2020 ; une période pourra être renouvelée si l'absence de Mme DA MAIA était prolongée ; celle-ci sera rémunérée à l'échelon 1 du grade, à raison de 27 heures hebdomadaires.

Une réflexion est à mener également sur la mise à disposition de personnel par une structure d'insertion par l'activité économique.

Afin de pallier l'absence d'un agent technique pendant les congés annuels d'été, il est proposé l'intervention d'entreprises prestataires de services, et/ou mutualiser avec le personnel de la mairie de Thorey en Plaine. - Accord du conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Présentation du projet du Comité Jeunesse par Amélie BOUCHET-GELIN

Le conseil municipal fixe l'âge des membres de ce conseil municipal des jeunes de 9 à 15 ans ; il fixe la durée du mandat des élus de ce conseil à 2 ans. Un appel à candidature va être proposé dans le prochain Longecourt Mag. Une réunion d'information est prévue le 8 Septembre 2020 à 18h30.

RAPPORT CONCESSION GAZ

M. le Maire présente le rapport de concession gaz de 2019 ; celui-ci n'appelle aucune remarque.

FETE DU 14 JUILLET 2020

Compte tenu de l'état sanitaire en vigueur, dans le respect des gestes barrières, il est organisé le mardi 14 juillet 2020, une cérémonie devant le monument aux morts suivie d'un moment d'échanges qui sera l'occasion d'appliquer notre slogan de campagne « Longecourt avec vous ».

Questions diverses

Longecourt Mag : Avant l'édition des corrections sont demandées par les membres des comités. Josiane CHOCHON LATOUCHE demande à être ajouter dans le comité consultatif « Environnement ».

Demande de M. Béatrice LIMBARDET : Sécurisation devant le groupe scolaire : étude à partir de début septembre 2020 ; panneaux à mettre en place ; places de stationnement ; sens unique ?

Demande de Paul MURANO : Sécurisation de l'entrée de Longecourt : ralentissement, feux ? priorités à droite dans tout le village : à étudier

Demande de M. Béatrice LIMBARDET : Chaussée de la RD 968 en mauvais état : la couche de roulement de cette route dépend du Conseil Départemental.

Demande de Josiane CHOCHON-LATOUCHE : Ajout de bancs à l'aire de jeux

Demande de Christiane PROST : Stationnement de voitures sur une bande piétonnière du trottoir, route de Tarsul

Demande de Amélie BOUCHET-GELIN : Organiser une visite des bâtiments communaux à partir de fin août.

La séance est levée à 21 h 20